

---

BUENOS AIRES – Réunion des boursiers de la matinée

Mardi 23 juin 2015 – 06:45 à 08:45

ICANN – Buenos Aires, Argentine

JANICE LOUMA LANGE: Bonjour à tout le monde. La formation, voilà la formation. Nous aurons une matinée pleine de rythme.

La salle où nous sommes aujourd’hui est la salle que prend le Comité Consultatif Gouvernemental, ils ont un agenda vraiment serré, un ordre du jour serré, donc ils nous ont demandé de déménager un peu plus tôt si nous pouvons le faire. Ils sont gentils, pour être polis avec nos présidents, nous allons essayer de maintenir l’équilibre.

Si vous n’avez pas d’écouteurs, allez les chercher à côté de la porte, s’il vous plaît.

Je voudrais que vous vous asseyiez tous avant de commencer à vous entretenir sur le Groupe des Parties Prenantes Non Commerciales.

Nous allons commencer à relier les points, comme on dit.

L’Organisation de Soutien pour les Noms Génériques, c’est, disons, la branche politique de l’ICANN, qui est composée des parties contractantes et des parties non contractantes.

Les parties contractantes incluent les parties prenantes non commerciales, formées par l’unité constitutive des utilisateurs non commerciaux, et les organisations à but non lucratif.

---

***Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.***

---

Aujourd'hui, l'un après l'autre, ils vont vous présenter ces unités. Rafik vous expliquera de façon plus précise la dynamique de la relation et le travail qu'ils font.

RAFI DAMMAK :

Bien, bonjour à tous.

Merci d'être venus aussi tôt. Merci Janice de la présentation. Le partie « non commerciales » dans le nom du Groupe des Parties Prenantes Non Commerciales signifie que nous n'avons pas d'intérêts commerciaux dans l'industrie des noms de domaine.

Nous représentons les organisations individuelles, nous avons des organisations qui ont environ 500 membres partout dans le monde, comme la GNSO est une partie de représentation de la société civile au sein de l'ICANN, vous avez dû entendre dire que l'on inclue des entreprises et des membres qui n'en font pas partie. Nous nous centrons surtout sur la politique des noms génériques, et c'est la politique la plus importante élaborée au sein de l'ICANN. Voilà pourquoi il y a eu et il continue d'y avoir un intérêt pour le programme des nouveaux gTLDs.

Comme ce groupe est très diversifié quant à la représentation géographique, nous avons donc des membres de tous les coins du monde ainsi que des points de vue très différents. Lorsque nous parlons de noms de domaine génériques, il y a beaucoup de débat et nous essayons de parvenir à un consensus là-dessus.

---

En termes d'adhésion, nous sommes assez ouverts, nous acceptons des individus, des personnes, si vous êtes membre d'une organisation, parfois cela peut rendre plus facile votre participation en tant qu'individu, comme personne. Je ne parlerai pas du processus de candidature puisqu'il est expliqué sur notre site Web, c'est très facile, vous allez trouver le formulaire de demande de candidature, et si vous avez besoin d'une information plus précise sur le processus, vous pouvez me contacter directement, je vous répondrai.

Quant à la question des noms génériques, cela concerne l'industrie du DNS, le système des noms de domaines, et nous nous occupons de cela du point de vue de l'utilisateur final. Nous nous intéressons beaucoup à la question des droits de l'homme.

Les gens, parfois, ne voient pas le lien qui existe entre le nom de domaine et la liberté d'expression. Cela existe, parce que si vous achetez un nom de domaine, que vous êtes par exemple militant et que vous voulez une protection, lorsque vous achetez un nom de domaine et que vous voulez vous en servir, nous ne voulons pas que nos informations personnelles, nos données personnelles soient dites disséminées par le WHOIS, le serveur où vous pouvez trouver les informations, les données personnelles du titulaire de nom de domaine.

Donc nous défendons la protection de cette information pour qu'elle ne puisse pas être diffusée partout. Il faut suivre une procédure

---

spéciale pour pouvoir y accéder, par exemple pour les organismes d'application de la loi. Cela concerne donc la confidentialité.

Une autre question que nous abordons concerne le développement. Nous parlons de l'industrie des noms de domaine. Nous avons eu un problème à un moment où on n'avait pas suffisamment de candidats venant des pays en développement pour obtenir des gTLDs.

Pour les domaines de premier niveau génériques, nous avons proposé une série de recommandations pour rendre les candidatures plus accessibles aux pays en développement.

Le fait de fournir un soutien financier, un soutien du point de vue juridique, c'est un processus compliqué sur le plan légal. Il est même difficile de le comprendre, même pour ceux qui font partie de l'industrie des registres. Nous proposons beaucoup de recommandations et pour certaines choses, nous n'avons pas eu tellement de succès, mais nous poursuivons nos efforts.

Nous voulons aussi avoir davantage de bureaux d'enregistrement, les détaillants auxquels on peut acheter les noms de domaine. Nous avons besoin de plus de bureaux d'enregistrement dans les pays en développement.

Nous avons un large éventail de problèmes dont nous nous occupons. Il s'agit donc de voir le comportement de l'ICANN.

Voilà comment nous participons, donc la responsabilité, la transition des fonctions IANA, font partie de notre travail, de ce dont nous nous

---

occupons. Il y a beaucoup de questions par rapport aux fonctions de l'IANA, et bien des fois, on essaie de s'occuper des processus de politique.

Dans un groupe comme le nôtre, nous n'avons pas de soutien financier comme dans d'autres groupes où l'on a un intérêt financier dans cette industrie. Il est donc important de soutenir le processus qui vous protégera vous et les autres dans ce scénario.

Aujourd'hui, nous aurons notre réunion, je vous invite à y assister, à 14h nous aurons une réunion des membres qui va durer environ deux heures et demie. Il y aura plusieurs invités, un débat. C'est une réunion ouverte, donc vous serez les bienvenus.

Nous sommes une structure très ouverte avec des archives publiques. On est peut-être un peu trop ouverts si on se compare à d'autres groupes.

Nous aurons ensuite une réunion avec le Conseil d'Administration. C'est une réunion qui est assez amusante en général. Nous essayons d'obtenir leur feedback, leurs commentaires et de leur présenter notre vision. Nous essayons de leur expliquer notre point de vue sur certaines questions. Si vous voulez, nous pouvons commencer ici et nous pouvons ensuite approfondir la discussion de certains thèmes.

JANICE LOUMA LANGE: Si vous avez des questions, c'est le moment de les poser.

---

Il y a une série de questions mentionnées par Rafik qui sont très importantes. L'une d'elle concerne le fait que chaque groupe dans ce modèle multipartite – j'ai dit que nous nous occupons des mêmes choses mais d'un point de vue différent – et il a dit combien il est important de comprendre la structure et la politique et le processus.

Si l'on parle de la transition des fonctions de l'IANA, la société civile, la société civile, la politique, pourquoi parlons-nous de tout cela ? On a posé la même question à propos de la propriété intellectuelle. Pourquoi cela pourrait-il vous intéresser ? Il y a les aspects concernant la politique, des thèmes sur lesquels il faut se centrer. C'est un travail très difficile, nous ne sommes pas payés pour le faire, c'est un travail bénévole, nous sommes des gens ordinaires, normaux et nous faisons le travail des héros parce qu'il s'agit de l'internet mondial. Comment cela va se faire ? Je te remercie de l'avoir dit de cette façon, parce que c'est très important de comprendre ce qui se passe.

RAFIK DAMMAK :

Cela concerne tout le modèle multipartite, dans lequel il y a des groupes avec différentes visions. Si vous êtes une partie contractante, vous avez un intérêt très fort dans la politique probablement. Mais même parmi les parties non contractantes, les gens de la propriété intellectuelle, ils gagnent beaucoup d'argent et ils s'intéressent à ce processus.

---

Mais pour nous qui sommes des utilisateurs non commerciaux, ce que nous voulons c'est protéger l'utilisateur final, les organisations, parce que nous n'avons pas d'intérêt financier là-dessus.

Nous utilisons le DNS comme une partie de quelque chose de plus grand, de plus vaste. Nous devons bien des fois nous battre avec d'autres groupes. Il faut que nous cohabitons en quelque sorte avec eux et trouver un moyen de se mettre d'accord. Je ne vais pas vous donner une image merveilleuse de ce modèle multipartite. Lorsque nous commençons à nous occuper de l'élaboration des politiques, ça peut être vraiment dur parce qu'il faut lutter, il faut se battre, il faut défendre nos idéaux et nos opinions. C'est l'un des enjeux, l'un des défis d'encourager les gens à participer. Cela prend du temps, je fais cela pendant mes loisirs, parfois je le fais pendant mes vacances.

J'habite au Japon en ce moment, cela ne me donne pas beaucoup de loisirs, mais cela m'intéresse. Je veux participer à tout ceci. Quel est le résultat, ça c'est une autre histoire.

Si vous êtes ici, que vous voulez défendre quelque chose, que vous voulez faire quelque chose, il faut trouver un but, il faut savoir ce que l'on veut, il faut savoir où l'on veut aller, et il n'y a que vous qui puissiez répondre à cela lorsque vous venez à l'ICANN. Vous pouvez participer à un groupe ou pas, mais que voulez-vous obtenir, que voulez-vous défendre, voulez-vous représenter les utilisateurs de votre pays, voulez-vous représenter un point de vue en particulier ?

---

Nous avons des gens qui viennent des pays en développement, certains d'entre eux ont des questions plus juridiques, et même après la transition des fonctions de l'IANA, il va y avoir un siège aux Etats-Unis. Il y a en qui ne croient pas à cela et disent qu'il faudrait séparer l'ICANN de la fonction IANA, et garantir cette opérabilité consiste à garantir la responsabilité.

Il y a donc cette diversité dans les points de vue et nous essayons de parvenir à un consensus, ce n'est pas un travail facile. Il faut que nous y parvenions.

Nous pouvons peut-être répondre à vos questions.

RENATA AQUINO RIBEIRO : Je m'appelle Renata Aquino Ribeiro, je viens du Brésil. Vous avez parlé du Groupe des Parties Prenantes Non Commerciales, c'est un groupe très diversifié. Je me demande, en ce qui concerne la diversité régionale, j'imagine que cela a un impact sur les questions des droits de l'homme. Comment ça se passe ?

RAFIK DAMMAK :

La diversité est une condition de notre charte, en tant que groupe au sein de la GNSO, nous élisons huit personnes et nous imposons ceci, pas plus de deux personnes de chaque région. Il faut qu'il y ait des gens de différentes régions qui deviennent membres. Nous avons un représentant du Brésil, du Canada, des Etats-Unis, quelqu'un de l'Australie, j'ai oublié une autre personne, enfin moi-même, je viens de

---

Tunisie, vous pouvez le voir. Vous pouvez voir qu'il y a bon nombre de présidents qui ne viennent pas d'Europe ou des Etats-Unis. Nous avons donc ce critère à respecter. Nous avons aussi un ensemble de membres diversifiés, c'est assez différent de certains autres groupes.

Quant aux opinions, si je prends la question des droits de l'homme par exemple, les gens qui viennent des Etats-Unis s'inquiètent beaucoup de la liberté d'expression et se préoccupent du premier amendement de la constitution, les Européens se préoccupent beaucoup de la confidentialité, de la protection de la vie privée. Leur vision de la protection de la vie privée peut être très différente de celle des Etats-Unis. Les gens des pays en développement s'inquiètent beaucoup des droits politiques et sociaux. Par exemple, lorsque nous parlons de .AMAZON, il y a beaucoup de thèmes, il y a des gens qui ont une vision plus juridique, et des gens qui disent que .AMAZON a le droit d'exister, et d'autres qui disent que c'est le droit des autochtones, des indigènes. Cette diversité là, nous ne sommes pas politiques, nous avons vraiment une grande diversité. Il faut vraiment trouver un point commun, un espace commun. Par exemple, la transition des fonctions IANA, il y a beaucoup de gens du Brésil qui parlent, des experts nous parlent des questions de juridiction, et nous envoient ces questions à notre liste de diffusion. Voilà ce qu'est la diversité géographique et de nos environnements et de nos points de départ. Nous avons des universitaires, nous avons des militants, et les gens ont tous une vision différente sur la manière de faire les choses.

Vous venez de la Palestine.

---

NADIRA ALARAJ : Nadira, de de la société Internet du chapitre palestinien de la société internet.

Comme je suis une nouvelle venue, la première fois que j'ai entendu parler du groupe, je voulais vous demander si vous gérez aussi, en tant que groupe non commercial, est-ce qu'on vous permet de gérer de nouveaux noms de domaine ?

RAFID DAMMAK : Non, ce serait un conflit d'intérêt très grave parce que nous sommes des utilisateurs non commerciaux. L'un des critères impose que nous ne puissions pas faire partie de deux groupes de parties prenantes au sein de la GNSO parce que nous avons le droit de vote. Donc si quelqu'un était membre de notre groupe et qu'il voulait ou qu'elle voulait présenter une candidature pour un gTLD, il ou elle devrait quitter notre structure et aller s'installer dans une autre structure. Nous ne pouvons pas être des deux parties, c'est un conflit d'intérêt très important.

NADIRA ALARAJ : Mais moi, je veux choisir un nom, par exemple en tant qu'utilisateur final, et voilà ma question : je ne sais pas comment fait le groupe pour gérer ces questions. Il y a des noms de domaine distribués qui sont destinés aux organisations à but non lucratif.

---

RAFIK DAMMAK : Je ne sais pas si je comprends votre question. Est-ce que vous parlez des .COM ?

Vous êtes une entreprise, vous allez avoir un nom de domaine, si vous avez un deuxième nom, enfin je ne sais pas. Il y a une question de concurrence. Il y a un point de vue au sein du groupe avec le nouveau programme des nouveaux gTLDs qui est établi pour créer une concurrence accrue. Si nous avons plus de gTLDs, nous pourrions avoir accès au réseau des noms de domaine, qu'il s'agisse des IDN - des noms de domaine internationalisés - ou d'autres.

NADIRA ALARAJ : (question non traduite)

RAFIK DAMMAK : Non, nous n'avons pas une attribution de noms de domaine.

NADIRA ALARAJ : Vous n'en avez pas ?

RAFIK DAMMAK : Non, nous n'en avons pas. Nous nous occupons des règlements, nous nous occupons des noms de domaine, par exemple, pour des questions de famille.

ANTONIO ALBERTI : Antonio Alberti, du Brésil. Vous avez dit que la technologie laissait des traces sur celui ou celle qui se sert du nom de domaine. Quelles sont les actions mises en place pour garantir la protection de la vie privée ?

RAFIK DAMMAK : Le WHOIS est un vrai problème en ce qui concerne les politiques et suscite un débat houleux depuis de nombreuses années, débat qui a commencé avant même que je rentre à l'ICANN. Ce qui s'est passé, en particulier pour les TLDs, selon le TDLs que vous achetez, ils n'ont pas tous la même politique. Il y a ce que l'on appelle les domaines historiques et les domaines récents. Si vous regardez le service du WHOIS, vous allez voir cette information, puisqu'il a été pour établir un point de contact [coupure].

Si je vais sur un site Web et que je vois qu'il y a un problème, je vais aller chercher qui est le propriétaire de ce site Web. Le problème est que cela peut être utilisé à des fins différentes. Par exemple, la question de la propriété intellectuelle, disons que j'achète AMAZONSUCKS.COM et que les représentants d'Amazon ne sont pas contents. Ils vont essayer de trouver un moyen pour récupérer ce nom de domaine. Cela ne va pas se passer nécessairement mais cela va susciter une pression très forte sur les bureaux d'enregistrement pour voir s'ils vont recevoir des notifications légales ou ce genre de chose.

---

D'autre part, si vous être un militant du Brésil par exemple et que vous achetez un nom de domaine pour critiquer Dilma Rousseff par exemple. Vous ne voulez pas que vos données personnelles soient diffusées, vous voulez garder la confidentialité, vous pouvez vous servir d'un service d'anonymisation et d'un service de représentation fiduciaire, c'est un service payant qui est fourni par le détaillant pour vous permettre d'acheter ce service, mais de cette façon, vos données seront protégées, personne ne pourra y accéder. Mais parfois certains organismes, comme la police, peuvent essayer d'y accéder, ce que vous allez leur dire c'est que cela ne peut se faire sans le mandat d'un juge, sans passer par le processus approprié. Vous devez créer une protection pour empêcher tout un chacun d'accéder à vos informations, il y a différents cas ici.

Vous allez entendre beaucoup de gens parler du cyber-délit. C'est une réalité, mais cela ne signifie pas qu'il faut porter atteinte au droit à la vie privée de tout le monde. Il faut établir un processus approprié pour protéger les droits de tous. Voilà notre point de vue.

Comment nous établissons cet équilibre ? Il y a plusieurs politiques sur le WHOIS. L'une de ces politiques concerne le service d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. Il faut vous protéger parce que si par exemple vous êtes un militant ou une ONG, vous devez être protégés.

C'est clair maintenant ?

---

FABRICIO PESSOA : Bonjour, je m'appelle Fabricio Pessoa et je viens du Brésil.

Nous travaillons sur le cyber-délit.

[Coupure son]

C'est quelque chose d'important, quelque chose dont on veut parler, mais ce que j'ai vu c'est qu'il y a beaucoup de groupes différents défendant différents points de vue comme s'ils parlaient pour tout le monde. Mais lorsqu'on parle de l'utilisateur final, cet utilisateur n'a pas la moindre idée n'a pas la moindre idée de la manière dont Internet fonctionne. Comment faire pour que les gens puissent savoir ce qu'ils veulent savoir ? Le plus important, c'est de savoir ce qui se passe par rapport à la sécurité, à la protection de la vie privée, ce que les gens disent, ce que l'on peut faire ou non. Les gens essaient de décider de quelque chose pour les autres, sans savoir comment cela fonctionne, c'est un peu difficile. Quelqu'un est peut-être décidé à céder une partie de sa protection de la vie privée sans savoir trop comment ça fonctionne. Comment gérez-vous cette question au sein de l'ICANN ?

RAFIK DAMMAK : La question de savoir comment cela peut être fait, comment vous pouvez être représenté, c'est un défi pour l'organisation elle-même. Il faut créer en premier lieu, enfin il faut développer, élargir le nombre de membres, renforcer la diversité, établir des liens avec des organisations externes si nous avons besoin d'aide par rapport à un

---

thème en particulier. Quand à la sécurité et aux droits de l'homme, il faut qu'il y ait un équilibre.

L'une des idées est justement d'établir cet équilibre, on parle de cyber-sécurité, on parle de droits de l'homme, on parle de surveillance. Comment faisons-nous pour trouver un équilibre entre toutes ces questions ? Il ne s'agit pas que de perdre un droit, mais de créer un processus. Si l'on lutte contre le cyber-délit, nous avons besoin d'un processus adéquat. Je crois, et les gens s'en inquiètent, que les organismes de sécurité doivent respecter un processus. Bien des fois ces organismes essaient d'y accéder sans respecter de procédure. Je ne sais pas le type d'actions qu'ils peuvent entreprendre. Ils peuvent accéder aux données personnelles n'importe comment ? Non, c'est vraiment risqué. Alors il faut trouver un équilibre. Il faut pouvoir vérifier que l'on applique la procédure appropriée. Je crois qu'il ne s'agit pas de perdre la protection de ses droits.

La protection de la vie privée a des interprétations différentes dans les différents pays. Il n'y va pas de la même façon aux Etats-Unis qu'en Europe. En termes d'opérateurs de registre, le niveau européen pour la protection de la vie privée. C'est l'une des questions auxquelles nous devons répondre, ou que nous devons poser lorsqu'on se réunit avec le bureau d'enregistrement et que l'on parle de la vérification et de la validation de l'information, le niveau de protection nécessaire ainsi que la diffusion des données. Et on a vu que cela ne pouvait pas être fait dans le cadre européen. Il faut voir tout cela quand on établit

---

les politiques pour vérifier que la protection des utilisateurs est efficace.

La représentation est un problème aussi. Nous devons avoir davantage de membres, travailler avec d'autres membres, et ne pas prétendre que l'on représente tous les utilisateurs. Je ne l'ai pas dit, je ne prétends pas le dire.

FABRICIO PESSOA :

Est-ce qu'il y a un travail de sensibilisation des utilisateurs ?

RAFIK DAMMAK :

Nous avons deux points. Nous élaborons des politiques. La défense des droits de l'utilisateur a besoin de davantage de ressources et c'est quelque chose de différent. Nous avons besoin d'un groupe plus spécialisé, par exemple, nous avons passé trois heures à Londres à parler de la protection de la vie privée, Privacy International ne s'occupe que de ça. Nous leur avons dit que nous avons besoin de leur collaboration pour cela.

EDUARDO ROJAS :

Je voudrais savoir comment vous concevez la participation des gouvernements au sein du groupe. J'ai cru comprendre que les gouvernements peuvent faire partie du Groupe des Parties Non Commerciales et votre point de vue sur la protection de la vie privée, pour la protection de la liberté d'expression et de l'enfance, et la lutte

---

contre la grande criminalité en ligne peut être pertinentes et il faut diffuser ce modèle mondial à l'échelle nationale.

Vous avez abordé différents thèmes directement liés à la possibilité d'une atteinte à la protection de la vie privée et des droits personnels. Je me demande donc quel est le mécanisme de dialogue créé par le groupe pour établir ce dialogue avec les organismes nationaux, parce que j'imagine que ce genre de décision peut susciter un nouveau point de vue des états et des nations en tant qu'utilisateurs non commerciaux.

RAFIK DAMMAK :

Merci. Il faut clarifier. Les gouvernements ne peuvent pas travailler avec nous en tant qu'utilisateur non commerciaux, parce qu'ils peuvent travailler auprès du GAC, donner leur avis au Conseil sur plusieurs questions. Nous n'acceptons pas de représentants de gouvernement dans notre groupe, mais nous pouvons travailler avec certains gouvernements sur certains thèmes lorsqu'on a le soutien sur des questions spécifiques. Par exemple, la protection de la vie, on peut travailler avec eux et parler comme avec le GAC, par exemple, sur différentes questions. Et nous disons par exemple pourquoi ils ne peuvent pas prendre certaines positions, pourquoi ils ne doivent pas faire ceci ou cela.

Les gouvernements jouent un rôle différent, il ne s'agit pas d'une entité non commerciale et ils ne font pas partie de notre groupe non plus.

---

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : La question était sur les mécanismes de dialogue que le groupe voudrait créer avec les gouvernements. Je comprends bien qu'il s'agit d'un autre type d'acteurs, mais pourtant la liberté d'expression, la protection de la vie privée, ce sont des questions qui, dans le domaine local ou national, sont liées directement aux états. Alors il y a un mécanisme de dialogue et ce n'est pas une question de représentation, mais comment les politiques de protection sont articulées avec le groupe.

Un exemple : le Brésil a joué un rôle fondamental dans la protection d'AMAZON.COM, le nom générique de l'Amazonie, la même chose pour Patagonie.

Dans mon pays, il y a une ville qui s'appelle La Paz, mais on peut parler de « la paz mundial », « la paix mondiale ». Mais j'imagine qu'il devrait y avoir un dialogue, un rapport, pour pouvoir justement être clair sur le point que l'on défend en tant que groupe non commercial. Normalement les gouvernements ne commercent pas avec les noms de domaine ou la société civile. Avec un dialogue, on pourrait créer de nouveaux mécanismes pour le respect des droits de l'homme, le respect de la vie privée, etc.

RAFIK DAMMAK : Les gouvernements sont censés protéger les droits, mais si vous regardez la position du GAC par exemple, il y a beaucoup

---

d'inquiétudes concernant le droit international et le GAC. Ce n'est pas simple de parler avec le GAC à cause de son fonctionnement. La plupart du travail est fait pendant les réunions de l'ICANN, bien que le plus grand nombre de questions surviennent entre les réunions.

La GNSO essaie d'améliorer le processus de dialogue avec le GAC pour qu'ils connaissent les politiques de développement de manière anticipée et donnent leur avis. On essaie de travailler avec eux, ce n'est pas facile dans ce modèle multipartite. Il y a différentes parties prenantes et il faut créer des alliances et des associations.

JANICE DOUMA LANGE : C'est la dernière question. Si vous voulez parler avec Rafik, vous pouvez le faire plus tard.

IGNACIO : Je m'appelle Ignacio, de l'Argentine. Pour ce qui est du WHOIS, je voudrais savoir s'il y a des groupes ouverts de discussion parce que les données apparaissent par défaut. A-t-on abordé cette question ?

RAFIK DAMMAK : C'est une question vraiment importante. Bien des fois, on découvre que les informations du WHOIS sont là, et parfois ils sont conscients qu'ils achètent les serveurs que des tiers vous protègent. Quand vous verrez le WHOIS, vous verrez leur contact à eux et non le vôtre. Il faut que les gens sachent tout ça quand ils achètent un domaine et

---

certaines l'ignorent certainement et il faut savoir comment garantir la protection.

Mais le WHOIS change, parce qu'avec les nouveaux programmes, on essaie d'obtenir un modèle différent, avec plus d'informations. Vous devez savoir ce qui s'est passé avec le groupe d'experts ad hoc.

L'idée est d'ajouter l'information du WHOIS à un site et d'en donner l'accès. Cela représente un risque par rapport à la sécurité, par rapport à tout ce qui peut se passer. Tous les WHOIS ne se trouvent pas dans le même site, ça dépend des registres. L'idée est de tout rassembler en un seul site, ce sont des milliers et des milliers de personnes et leurs informations. Il faut voir l'efficacité de l'accès, il y a différents points de vue à cet égard.

JANICE DOUMA LANGE : Merci beaucoup.

RAFIK DAMMAKL : Je voudrais ajouter que j'ai essayé de m'expliquer. Je ne sais pas si j'ai pu tout expliquer, si vous voulez, vous pouvez me poser des questions, me rejoindre, demander mon contact à Janice.

Si vous êtes des activistes de la société civile, vous pouvez travailler avec nous à titre individuel comme organisation. Pas nécessairement comme unité constitutive parce que le groupe de parties prenantes est une structure, on pourrait créer d'autres groupes aussi.

---

Merci beaucoup.

JANICE DOUMA LANGE : Merci, Rafik. Nous allons maintenant travailler et demain à 16h, si vous trouvez qu'il y a d'autres questions à poser, vous pouvez aller au centre d'informations de l'ICANN, sans traduction, Rafik sera là pour répondre à vos inquiétudes.

Encore une fois, si vous avez des questions à poser, n'hésitez pas à demander et poser vos questions à Rafik pendant que Rudy vient nous rejoindre.

Bonjour, Monsieur.

RUDY VASNICK : Bonjour. Quel public. Vous êtes nombreux. Vous travaillez beaucoup, Janice.

JANICE DOUMA LANGE : Oui, sans doute.

RUDY VASNICK : Nous allons parler des structures, de ce que l'on fait, mais moi je veux vous entendre vous, et savoir quels sont vos problèmes.

Nous parlons des ONG, des organisations à but non lucratif, qui fait partie d'une ONG, s'il vous plaît ? Levez la main.

---

JANICE DOUMA LANGE : Savez-vous ce qu'est une ONG ?

RUDY VASNICK : Oui, dans certaines régions, elles ne sont pas très connues. En Asie, ce n'est pas la culture. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif. Bien souvent, ces organisations sont appelées sociétés civiles. Essentiellement, une organisation qui travaille pour la communauté et qui peut aborder des activités plus commerciales, mais sans but lucratif.

Ceux qui font partie des ONG sont absolument bienvenus dans notre communauté. Notre objectif pour l'année prochaine, pour l'exercice fiscal 2016, sera d'aider à ce que les ONG commencent à être concernées par la gouvernance de l'Internet, et pour participer, il faut savoir ce qu'est un DNS, le système des noms de domaine et ce que nous avons pu voir en Europe, dans une étude que l'on a faite aux Nations Unies, et bien on a découvert quelque chose d'important : quelques 1500 ONG ont participé à une enquête avec des questions très simples à répondre, cinq questions. Quand nous avons envoyé le premier courrier électronique aux ONG, 60% n'a pas été livré. On a été étonné, nous avons pensé que l'Europe était une région bien élevée, ils devaient savoir que c'était du courrier électronique des noms de domaine, mais ce n'était pas le cas. C'est tout un problème. On a demandé à 1500 ONG pourquoi le courrier électronique avait été rejeté. Ce qui arrive c'est que la plupart du travail est fait par des

---

bénévoles, et en cas de crise économique, la priorité est d'avoir de bons revenus pour pouvoir régler les questions familiales et il y a donc des volontaires qui s'en vont et cherchent un travail bien rémunéré et ils font ce travail bien entendu, et s'ils encore du temps, ils participent à nouveau. Voilà donc pourquoi les ONG perdent leur contact avec le monde extérieur, parce que les courriers électroniques ne fonctionnent déjà plus, parce qu'il n'y a personne qui s'en occupe.

Nous avons découvert que beaucoup d'ONG ont perdu leur nom de domaine et cela nous préoccupe. Nous essayons de voir pourquoi, et encore une fois, une surprise : la plupart des ONG ignorait qu'elles devaient renouveler tous les ans les noms de domaine. Elles ont dit « et bien on l'a acheté, il nous appartient », mais ce n'est pas la cas.

Il y a beaucoup de travail à faire pour permettre aux ONG de comprendre la gouvernance de l'Internet, parce que ces organisations ne savaient même pas qu'elles devaient renouveler leur nom de domaine.

Une de nos prochaines activités sera d'identifier la manière dont on peut aider les ONG à comprendre l'utilisation des noms de domaine et nous avons développé un programme spécial que nous avons élaboré dénommé Pathfinder. Le nom dit tout : trouver la voie, pour faire ce qu'il faut et aider les ONG dans leurs tâches d'information, sensibiliser, voir les ONG de la région.

---

Et là, je vous regarde et je vous demande, ce sont vous les voix des régions, les voix des ONG. Il est important de communiquer avec vous, d'entendre vos questions pour mieux comprendre ce qui se passe.

Un autre élément que nous avons abordé, et là vous verrez que certaines personnes seront surprises que l'on soit ensemble avec la communauté de la propriété intellectuelle et des organisations à but lucratif. Tout le monde connaît les réseaux sociaux, qui ne connaît pas Facebook par exemple ? Comme ONG, et à titre individuel, vous devez comprendre que lorsque vous introduisez des contenus sur Facebook, et bien ce sont des contenus que vous cédez. Vous n'êtes plus les propriétaires et ceci n'est pas très bon pour les ONG, parce que les contenus de l'ONG ont une grande valeur, et si cela est mis sur Facebook, n'importe qui peut l'utiliser à des fins commerciales. Pour maintenir la propriété intellectuelle, vous devez avoir un nom de domaine et ce nom de domaine est la plus grande valeur que vous pouvez posséder en tant qu'ONG, parce qu'un nom de domaine est bon marché, on peut l'obtenir, ce n'est pas une barrière. Et les gens de la communauté de la propriété intellectuelle vont nous aider aussi pour que vous compreniez mieux la question de maintien de la valeur de l'organisation et l'obtention de fonds. Si vous mettez l'information sur Facebook, n'importe qui peut demander ces fonds parce que vous n'êtes plus les propriétaires de ce que vous publiez.

Voilà les éléments sur lesquels on travaille pour que les ONG comprennent comment ça fonctionne et quelle est leur valeur. Et nous voulons que les ONG participent à la gouvernance de l'Internet. Nous

---

enseignons aux enfants à parler, à marcher et c'est quelque chose de similaire. Il faut apprendre comment ça marche, ce qui est nécessaire, pourquoi, et puis vous pouvez participer aux débats comme par exemple le débat du WHOIS. Quelle est la valeur du WHOIS pour l'organisation ? C'est en quelque sorte une carte de présentation et c'est justement ça. Le WHOIS inclut les informations de contact d'une organisation sans aucun frein. Il faut voir l'utilisation des domaines et à partir de là, on commence à aborder la question de la politique, l'utilisation de la protection de la vie privée, l'espace de nom de domaine, et après on commence à s'impliquer dans l'opération elle-même.

Ce que l'on essaie de faire, en fin de compte, à la GNSO et dans la communauté, c'est participer aux groupes de travail et faire entendre les voix des ONG, faire entendre leurs critères. Nous savons que les droits de l'homme sont une question centrale pour les ONG, cependant ce n'est pas la priorité. La première priorité, ce sont les droits des ONG. Il faut assembler les deux éléments pour avoir deux voix, une voix pour les droits de l'homme et une autre voix pour les droits des ONG.

Ce n'est qu'un échantillon et je veux dire que je viens de Belgique, et en Belgique, 40% de la région des Flandres, 40% de l'emploi vient des organisations à but non lucratif, c'est-à-dire les ONG, parce que nous sommes des spécialistes en service, en Belgique, mais aussi des services à la communauté, services de sécurité, services médicaux, etc. Voilà donc pourquoi il y en a 40%. Imaginez-vous si ce n'était pas le

---

cas, la Belgique n'existerait plus, elle, ce serait un cas semblable à la Grèce, alors voyez donc pourquoi les ONG sont si importantes et à l'avenir elles le deviendront de plus en plus, parce que les services deviennent de plus en plus importants pour tout le monde. Vous pouvez tous y avoir accès grâce à Internet.

Je vais m'arrêter ici pour vous donner un panorama du NPOC. C'est une nouvelle organisation de l'ICANN très jeune. Je suis content de finir ma première année comme président, parce que les présidents précédents n'ont pas pu finir leur mandat pour différentes raisons, et c'était là le problème, il n'y avait pas de continuité. L'an prochain, l'équipe sera la même, on va compléter les travaux effectués cette année et nous allons essayer d'aller de l'avant. Nous avons beaucoup de fonctions à remplir, nous voulons élaborer un comité de programme qui est composé de deux personnes pour chaque région qui participeront à ce comité.

Il faut connaître les problèmes de chacune des régions, et à partir de là, on élaborera un plan et nous essaierons de trouver les meilleures politiques pour aider les différentes régions. C'est notre priorité numéro un.

Venez, s'il vous plaît, je vous invite. On va commencer à 9h30 la journée de notre unité constitutive dans la salle Retiro A, ici en haut. Vous serez tous les bienvenus, venez débattre avec nous. Ce n'est pas que nous allons faire une conférence, nous voulons entendre vos voix.

---

Je reconnais déjà certaines personnes ici présentes dans la salle qui ont participé à nos séances. Je vois bien des visages connus.

Nous recrutons aussi des personnes parmi les boursiers. J'ai vu Martin, je lui ai demandé de venir. Martin est Argentin, c'est lui le secrétaire d'NPOC à ce jour. Moi je veux prendre ma retraite, mais j'ai besoin que vous veniez ici, que vous m'aidiez pour pouvoir prendre ma retraite. J'ai déjà trop travaillé, il faut laisser la place aux jeunes. Je veux m'asseoir là-derrrière, être un vétéran et que vous soyez à ma place, et que vous expliquiez ce que c'est que le NPOC.

Vous avez des questions ? Allez-y.

RAITME CITTERIO :

Bonjour, je m'appelle Raitme Citterio, je suis boursier.

Ma question se rapporte à deux niveaux. La première, en tant que nouveaux membres, en Amérique Latine, beaucoup d'ONG estiment que cette partie de l'ICANN ne les représente pas de manière appropriée. Je crois qu'il y a un problème de perception.

La deuxième partie de ma question concerne la façon d'améliorer la participation des ONG en Amérique Latine, parce qu'elles sont très nombreuses et s'occupent de différents aspects de la réalité.

Merci.

RUDI VASNICK :

Bien, très bonnes questions, vraiment.

C'est pour cela que j'ai dit que nous avons besoin de gens venant de chaque région, pour savoir ce qui est important. Parce que nous disons bien des fois que nous savons ce qui se passe, en disant cela nous sommes sur la mauvaise voie.

Donc, pour répondre à votre première question, la perception est une perception qui n'est pas incorrecte mais cette perception est due qu'il faut que nous fassions un travail approfondi en tant que NPOC, il faut que nous soyons là où les gens voient plus clairement les ONG, mais c'est difficile de les faire participer parce qu'elles n'ont pas assez de ressources pour assister aux réunions de l'ICANN. Heureusement, il y a ce programme de boursier, parce qu'autrement nous n'aurions pas de représentant des ONG ici. Il est important que ce programme vous aide à venir ici et que vous puissiez avoir davantage de soutien.

Pour répondre à votre deuxième question, nous savons que pendant très longtemps, il y a eu un débat sur la question de la gouvernance de l'Internet. Il y a le forum de la gouvernance de l'internet, j'ai été à Genève et j'ai découvert qu'il n'y avait pratiquement pas d'ONG. Bien sûr, il faut payer ses propres frais de voyage, la Suisse n'est pas un pays où l'on peut vivre facilement parce que c'est un pays cher, où le coût de la vie est élevé. Alors nous étudions la manière de réduire ces frais de déplacement pour que vous puissiez vous déplacer plus facilement. Il faut premièrement que nous puissions vous faciliter la communication avec nous. Pour ce faire, nous devons utiliser toutes

---

les plateformes disponibles. Nous en parlons avec l'ICANN dans ce contexte pour créer des outils vous permettant de participer.

Moi, je suis invité à une heure de l'après-midi à la réunion de la prochaine génération parce que j'ai dit hier dans le panel que j'aimerais bien disposer des fonds de la vente aux enchères pour les gens comme vous, pour que vous puissiez rentrer et pour que vous veniez nous dire ce que vous pensez du fonctionnement de l'Internet. Je ne peux pas savoir ce que vous pensez. D'ici dix ans, peut-être, enfin, mais c'est à vous parce que c'est vous qui serez les prochains leaders. D'ici dix ans, je serai peut-être mort. C'est vous qui allez nous dire ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui est bien fait et mal fait. Donc nous aurons besoin de vous et c'est quelque chose que nous essayons de résoudre pour vous aider à être ici présents. Encore une fois, venez nous voir, venez nous dire ce que nous avons mal fait, c'est la seule façon d'apprendre. Ne soyez pas timides, c'est très important. J'espère avoir bien répondu à votre question.

Je vois qu'un collègue bien connu lève la main.

OLEVIE KOUAMI :

Je vais parler français, excusez-moi, je suis francophone.

Je me nomme Olévié Kouami, je viens du Togo, je suis membre du NPOC et du NCSG depuis décembre 2012, et actuellement j'occupe le poste de chair of communication committee au sein du NPOC.

---

Je viens en renfort un peu pour insister sur le fait que, dans la NCSG, Non-Commercial Stakeholder Group, nous sommes deux unités constituantes – le NPOC et le NCUC. Le NPOC est la dernière unité constituante créée au sein du NCSG et même au sein de l'ICANN, puisque le NPOC qu'en juin 2011. NPOC en est donc à son troisième bureau exécutif dont Rudi est le président et qui va être encore président bientôt.

Je voudrais juste attirer l'attention de mes collègues et amis de l'Amérique Latine où nous savons qu'il y a beaucoup d'ONG, que la seule constituante, la seule organisation au sein de l'ICANN qui puisse mieux les comprendre, et dans laquelle ils peuvent vraiment militer est le NPOC. Parce que le NPOC rassemble justement tout ceux qui utilisent le .ORG comme nom de domaine notamment, et toutes les organisations de la société civile organisée. Dans le NCUC, nous retrouvons des utilisateurs, mais le NPOC, ce sont les ONG, les associations à but non lucratif, et le NPOC serait très heureux d'accueillir encore plus de membres au cours de sa présentation qui aura lieu dans une heure ou deux au maximum.

Alors vous viendrez écouter l'histoire du NPOC qui a commencé en fait avec des problèmes de la Croix-Rouge. Le président Rudi vous expliquera beaucoup plus.

Aussi, vous devez savoir que des problèmes de propriété intellectuelle se posent et des conflits dans les noms de domaine. J'ai entendu un fellow parler de La Paz tout à l'heure. Si vous avez LAPAZ.COM comme

---

nom de domaine et que quelqu'un d'autre veut aussi l'avoir, c'est clair qu'il y a conflit. Et s'il y a conflit, il faut faire partie d'un groupe pour se défendre.

Voilà un peu ce que je voulais ajouter. Je vous remercie.

RUDI VASNICK :

Merci beaucoup, Olévié. Il était caché derrière un groupe de collègues, il fait partie du NPOC, c'est le président de notre comité de communication. Comme vous pouvez le voir, les membres de notre communauté sont assis à notre table.

Rafik, est-ce qu'il y a un commentaire supplémentaire ?

RAFIK DAMMAK :

Merci, Rudi, merci, Olévié. Je voudrais préciser quelque chose.

[Inaudible] les membres de la société civile, mais le NPOC n'accepte que les organisations alors que le NCUC accepte les individus, personnes physiques et personnes morales, donc les organisations et les individus. Vous pouvez faire partie des deux groupes, il n'y a pas de problème, juste pour clarifier que le NCUC ne représente pas seulement les utilisateurs, il y a beaucoup d'organisations dedans et il faut clarifier ça parce que le NPOC, comme son nom l'indique, se focalise sur la partie opérationnelle. C'est la différence entre les deux, juste pour clarifier.

---

RUDI VASNICK : Merci beaucoup, Rafik. Nous n’acceptons pas de membres à titre individuel, nous sommes une structure construite autour des organisations, il faut donc faire partie d’une organisation et pour cela nous avons quelques critères. Nous ne permettons pas aux structures commerciales de faire partie de notre système, parce que comme vous le savez, une fois qu’on a permis une structure commerciale, elles ont le pouvoir et l’argent de faire entendre les voix qui vont au-dessus de ce que nous voulons faire. Voilà pourquoi nous sommes vraiment stricts et n’accueillons que des organisations à but non lucratif.

INTERVENANT NON IDENTIFIE : Je m’appelle [inaudible], je viens de l’Argentine. Je remercie monsieur Dammak pour les différences entre le NPOC et le NCUC. Je voudrais de toute façon connaître plus clairement quelles sont ces différences, parce que même si l’on est dans un groupe basé sur la partie opérationnelle et dans un autre sur les droits de l’homme, la partie opérationnelle concerne aussi les droits de l’homme parce que sans cela, si on ne comprend la différence entre ces deux-là, on ne verra pas la différence entre le NCUC et le NPOC. Je voudrais demander à monsieur Vasnick la différence entre les deux unités en termes palpables.

Merci beaucoup.

RUDI VASNICK :

Merci beaucoup pour votre question. Je vais essayer de l'expliquer rapidement parce que sinon ça va prendre une heure. Je voudrais vous inviter à vous rendre à notre réunion pour mieux comprendre, parce que cela concerne une longue explication.

Ce que je vous disais, comme Rafik le disait, nous nous centrons surtout sur les ONG, sur les organisations. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les droits de l'homme sont importants, mais lorsque nous réfléchissons à ce qu'une ONG demande, les choses sont différentes. Voilà pourquoi nous établissons cette différence.

Le fait que nous devions nous centrer sur ce groupe en particulier, si nous commençons à nous focaliser sur tout le reste, nous ne pourrons pas faire notre travail. Voilà le problème auquel nous devons faire face.

Voilà pourquoi nous avons dû créer cette unité. Parce que l'attention portée aux thèmes caractéristiques se perdait parmi tous les autres thèmes, il fallait se focaliser sur cela.

Par exemple, je l'ai dit, perdre son nom de domaine, c'est une perte énorme quant à la valeur dont on dispose et cela concerne les opérations. Lorsque nous avons découvert pourquoi cela se passait, nous avons dû nous occuper aussi de la politique. Il ne s'agit pas que des opérations, il faut aussi élaborer des politiques pour éviter la perte des noms de domaine. Il faut pouvoir vous aider pour que vous ayez des procédures et des politiques vous aidant à le maintenir, pour que vous ne soyez pas obligés d'aller au tribunal pour le récupérer.

---

Le point central de notre travail concerne les problèmes des ONG. Nous soutenons la question de la défense des droits de l'homme. Il s'agit d'aider les ONG, pour moi et pour nous, les ONG vont être très importantes à l'avenir. Vous pouvez voir qu'on voit apparaître de plus en plus d'ONG, des ONG de plus en plus nombreuses pour aider les gens. Je vois cela dans les régions en voie de développement. Je participe à une ONG au Libéria, en Afrique. Je ne sais pas si vous le savez, je peux vous raconter que les femmes ont fait l'objet d'abus sexuels et d'abus en général constamment. Une organisation qui s'appelle Action International Development a décidé d'arrêter cela. Je suis le directeur européen de cette organisation et je veux l'aider pour qu'elle puisse se financer et qu'elle puisse changer les choses, pour éviter que les jeunes femmes et les femmes plus âgées, les petites filles, ne soient plus l'objet d'abus. Mais comment faire ? Il faut que je puisse participer, les aider pour que les ONG puissent être financées, pour interdire ce type d'abus.

Comment fait-on ça ? On a une présence sur le Web au moyen d'un nom de domaine qui nous permet d'être identifié comme une entité unique.

Si vous avez d'autres questions, venez à cette séance et nous pourrons nous entretenir avec nos collègues.

Monsieur Martinez de l'Argentine peut parler sa langue, moi je ne peux pas encore, j'ai essayé, c'est la deuxième fois que je suis à Buenos

---

Aires. Je ne peux pas encore l'espagnol, comme vous voyez, il faut que j'apprenne beaucoup d'autres choses.

JANICE DOUMA LANGE : Nous avons le temps pour une question de plus. Je veux voir des mains se lever. Est-ce que quelqu'un a une question ?

D'abord Hamza, puis Nadiro, puis Eduardo. J'essaie d'apprendre vos noms et prénoms. Si vous allez avec Rudi, il pourra répondre à vos questions plus tard.

HAMZA BEN MEHREZ: Hamza, de Tunisie. Je viens du Moyen-Orient, où il y a une grande activité de la société civile. Il y a le conseil de la gouvernance de l'internet en Tunisie, mais au Caire il y a un centre d'entrepreneurs de DNS, qui accomplit beaucoup de travail. Je voudrais savoir si ce centre essaie d'expliquer le travail que fait la NCUC, si la société civile peut avoir un programme d'inclusion du point de vue de votre unité constitutive.

RUDI VASNICK : Bien sûr, nous devons demander à toutes les organisations du monde de comprendre le problème. Nous ne pouvons pas travailler seuls. Je crois qu'il y a beaucoup de travail à faire en dehors de ces réunions. N'oublions pas que la plupart du travail que nous faisons se fait dans la période intersession, entre les réunions. C'est là que nous avons les

---

groupes de travail, cela fait partie du travail. Mais comme vous l'avez dit, nous voulons aussi aller au-delà des réunions de l'ICANN, nous voulons aller dans la vie réelle, aller dans des événements, donc il faut voir quelles autres évènements importants il y a pour pouvoir envoyer quelqu'un qui nous représente, quelqu'un de notre communauté pour nous représenter dans ces évènements et faire un travail de diffusion et de sensibilisation auprès des autres organisations pour qu'elles nous aident à faire notre travail.

HAMZA BEN MEHREZ:

La position de l'ICANN est en tout cas de décentraliser en tout cas, aller en Tunisie, au Moyen-Orient, en Afrique, pour essayer d'apprendre des choses à la société civile sur l'industrie de la DNS, établir des liens avec les gouvernements. L'ICANN a une grande responsabilité.

RUDI VASNICK :

Pour être concret, nous avons été avec le vice-président de la région du Moyen-Orient et du Nord de l'Afrique et nous allons nous réunir encore une fois jeudi et voir quels sont les évènements auxquels il faut que nous soyons présents. Nous allons le faire, mais comme nous ne sommes qu'un groupe réduit de personnes, nous pouvons tous vous accepter si vous pouvez nous aider dans notre travail.

---

JANICE DOUMA LANGE : Merci beaucoup, Rudi. Je veux te remercier pour ton aide dans la continuation de notre travail.

Si vous voulez vous entretenir avec Rudi aujourd’hui, vous pouvez le voir ici hors de la salle.

Maintenant, nous avons Elisa Cooper, qui est la responsable des utilisateurs commerciaux.

RUDI VASNICK : Nous commençons à 9h30 dans la salle Retiro B, et nous vous attendons tous.

ELISA COOPER : Je m’appelle Elisa Cooper, je suis responsable de l’unité constitutive des entreprises des utilisateurs commerciaux. Vous avez entendu parler des utilisateurs non commerciaux, moi je fais partie du groupe qui représente les utilisateurs commerciaux de toutes sortes sur l’Internet. Il peut s’agir de PME ou de multinationales participant à notre unité constitutive.

Notre objet a trois points. Premièrement, le développement de politiques. Nous voulons nous assurer que l’internet soit sûr pour les entreprises et leurs clients. Nous voulons fournir des opérateurs de registre et des bureaux d’enregistrement pour que les sociétés puissent choisir. Et troisièmement, on veut être sûr que l’Internet est un site techniquement sûr, stable et résilient. Nous voulons nous

---

concentrer sur ces trois domaines. Quand nous travaillons en matière de politiques, on a des politiques qui soutiennent ces trois objectifs.

Je vais vous raconter un peu comment j'ai commencé à travailler à l'ICANN. C'est un long processus pour moi. Ça ne fait pas très longtemps que je suis ici à l'ICANN. Certains sont ici depuis le début mais ce n'est pas mon cas, ça ne fait que 5 ou 6 ans que j'ai commencé à travailler à l'ICANN.

Ma société avait travaillé conjointement avec l'ICANN, il y avait un bureau d'enregistrement, des collègues qui venaient aux réunions, j'ai commencé à poser des questions, puis j'ai commencé à suivre l'ICANN, parce que l'ICANN est devenu très important pour les clients de ma société à qui je devais raconter comment ça se passait ici, qu'est-ce que c'était que les nouveaux gTLDs, les modifications des registres de propriété des domaines, la surveillance des sites, la lecture en ligne de ce qui se passait et alors, j'ai raconté tout ça à mon chef et je lui ai dit « pourquoi ne pas assister ? Il semblerait que j'assiste, mais c'est pas le cas ». Alors j'ai commencé à venir et à travailler avec l'unité constitutive commerciale. Deux ans plus tard, j'ai décidé de participer plus activement et j'ai commencé à travailler dans l'unité commerciale avec une équipe qui organise les activités du groupe. J'ai commencé à travailler avec l'équipe de direction pendant trois ans et je suis maintenant la présidente. C'est mon dernier mandat comme présidente parce que c'est bien d'avoir de nouveaux acteurs, que d'autres assument les responsabilités de direction, alors

---

je suis heureuse de donner à quelqu'un d'autre la possibilité d'y arriver.

Je veux vous dire sur notre unité constitutive, c'est que lorsque l'on travaille dans l'une de ces unités constitutives, on peut le faire dans un groupe ayant des idées semblables. L'ICANN peut confondre, j'apprends toujours des questions différentes sur l'ICANN, en permanence. J'apprends de nouvelles choses. Il y a cinq ou six ans que j'ai commencé à travailler ici et je continue d'apprendre toujours. Je sais bien la confusion provoquée par les acronymes, j'essaie de les utiliser de moins en moins. Bien des fois les gens parlent avec des acronymes qu'ils ignorent, c'est le nom mais je ne sais pas de quoi il s'agit, cet acronyme, c'est ce que les gens disent. Alors vous, vous devez poser des questions, on veut que vous sachiez de quoi il s'agit, ce que veut le PDP, le CWG, le groupe de travail de l'élaboration de politiques... N'ayez pas peur, n'hésitez pas. Quand on fait partie de l'unité constitutive, on a l'occasion de partager avec des gens qui pensent la même chose et de travailler en équipe. Quand on appartient à une unité constitutive, il y a des gens qui ne sont pas très actifs et font la surveillance à distance. Nous avons des listes de diffusion de courrier électronique pour envoyer des informations, pour travailler. On se réunit toutes les deux semaines. Certains ne vont pas aux réunions, ils lisent tout simplement ce qui s'est passé dans la liste de diffusion. C'est l'occasion aussi de penser à ce que d'autres pensent, d'aider à résumer le travail réalisé. Tout le travail réalisé est téléchargé sur le site de l'ICANN, on peut voir les rapports, ce qu'on

---

peut faire en termes de politiques. Il y a toujours des périodes de commentaire pour tout ce qui est publié. Alors, dans le cas d'une unité constitutive, les personnes se concentrent sur une série de commentaires dans un domaine d'intérêt en particulier, et d'autres en choisissent un autre.

Voilà ce qui est intéressant dans une unité constitutive. On peut toujours avoir une idée plus claire, on peut aider à expliquer comment ça se passe et on a la possibilité aussi de diviser le travail. Il ne faut pas participer à une unité constitutive pour pouvoir participer au processus de l'ICANN.

Le site ICANN est génial pour voir ce qui a été publié, ce qui fait l'objet d'une période de consultation publique et vous, on vous encourage à faire des commentaires, à participer. La communauté de l'ICANN n'est pas seulement concentrée dans des unités constitutives spécifiques, L'idée est que tout le monde ait une voix, que tout le monde participe et soit au courant de ce qui se passe.

Moi, je parle beaucoup, alors je vais m'arrêter et je vous propose de poser des questions.

INTERVENANT NON IDENTIFIE : Je suis [inaudible] de Gambie. Vous avez mentionné, au tout début, que vous travaillez avec les sociétés et pour vous assurer que l'internet est sûr pour les sociétés, pour les entreprises et les clients.

---

Avec qui travaillez-vous au sein de la communauté de l'ICANN pour garantir, pour assurer le respect de la sécurité ?

ELISA COOPER :

On fait très attention au SSAC, à savoir le comité sur la sécurité et la stabilité. Le rôle du SSAC est de surveiller ce qui arrive du point de vue technique. Ils établissent, ils décident de recommandations, ils ont des points de vue sur des questions techniques et de sécurité et nous faisons très attention à tout ça aussi. En général, nous apportons notre soutien aux recommandations du SSAC. Cela ne veut pas dire que ces recommandations sont incorporées immédiatement à ce que fait l'ICANN. Il est important que les gens fassent attention à ce qui a été dit et qu'ils apportent leur soutien le cas échéant.

INTERVENANT NON IDENTIFIE : Vous travaillez aussi avec des sociétés de l'état ?

ELISA COOPER :

Non, en termes de sociétés, nous travaillons avec des associations qui représentent les sociétés. Des chambres et différents types d'organisations qui représentent les sociétés. A part cela, nos membres se concentrent notamment et exclusivement à vrai dire, dans des sociétés. Les associations de l'état participent ailleurs.

INTERVENANT NON IDENTIFIE : Merci.

---

ALAGIE CEESAY: Je voulais savoir quel est le niveau d'implication de l'Amérique dans l'unité constitutive.

ELISA COOPER: On a deux membres. C'est quelque chose avec lequel on continue de lutter, pour ce qui est de la participation et de la diversité. Il y a des membres d'Amérique Latine, il y a des questions où l'on veut participer davantage, alors si vous êtes intéressés, venez me voir aujourd'hui.

C'est la journée des unités constitutives, on se réunit à une 13 :15, je vous dis tout de suite la salle, parce que je vous ai invités. On se réunit en salle Martin Fierro, la réunion démarre à 13 :15, jusqu'à 16 :15. Si vous êtes intéressés par toutes ces questions, venez.

Allez-y s'il vous plaît.

JOHN FORMAN : John Forman, du Brésil. Normalement, les PME ont différents besoins. Pouvez-vous nous donner un exemple de la différence entre les PME et les grandes entreprises et comment cela se reflète dans l'unité constitutive.

ELISA COOPER :

Il y a différentes questions qui vont au-delà des limites des affaires des noms de domaine. Certaines sociétés ne sont pas situées, ne travaillent pas dans ce domaine. Il y a des sociétés qui achètent directement des domaines, ou achètent beaucoup de noms de domaine, puis il y a des PME, et ils ne sont pas considérés comme une PME typique. On trouve toutes sortes d'entreprises, ils ne sont pas seulement propriétaires de noms de domaine. On fait très attention aux informations du WHOIS, qu'il soit ouvert et accessible. Nous croyons que cela est essentiel pour avoir des informations sur le propriétaire d'un site et pour les PME ou les grandes entreprises, si on a des activités délictueuses, on a vraiment un problème. Il faut bien comprendre qui est le propriétaire du site et à travers l'information de nom de domaine, on peut accéder.

Mais vous avez raison, les grandes multinationales ont différentes préoccupations par rapport aux PME, mais il faut se rappeler que nous sommes ciblés sur le DNS, le système des noms de domaine. Les PME luttent contre tout ça, elles luttent, elles veulent avoir un nom de domaine parce que le .COM et les différents ccTLDs n'ont pas l'occasion d'obtenir le nom qu'ils souhaitent. Mais c'est un problème des grandes entreprises aussi, c'est simplement qu'ils ont plus d'argent et peuvent payer davantage. Alors, il est important d'avoir toutes ces possibilités.

---

**KIM HENNY :** Kim Henny, Argentine. Qui fait partie de l'unité constitutive ? Quand on parle d'utilisateurs commerciaux, Coca Cola par exemple, serait une partie, ou une société de mode, qui ?

**ELISA COOPER :** C'est-à-dire s'il y a des questions de transaction internet, et ceux pour qui l'internet est important, et bien pour tous aujourd'hui c'est important. Nos membres aujourd'hui sont ciblés sur les sociétés centrées sur Internet. On a des membres tels que Yahoo, Google, eBay, mais aussi Pfizer et General Electric par exemple.

Il y a d'autres types de sociétés. L'idée, en réalité, c'est que si l'affaire a besoin de l'Internet pour opérer, et bien c'est le site où il faut participer. Il y a des sociétés en dehors de l'administrateur de nom de domaine qui est la personne familiarisée avec les noms et les numéros. Ce serait là la personne, mais d'autres sociétés ont des gens qui travaillent sur des questions de politiques d'internet. Ça dépend, en fait. Je ne suis pas spécialiste en politiques, moi je connais la question des noms de domaine et c'est à partir de là que je collabore. Mais il y a un peu de tout, du département juridique, etc.

**AGUSTINA CALLEGARI :** Bonjour, Agustina Callegari, d'Argentine. Je vais parler en Espagnol. Je voulais te demander si tu peux expliquer davantage votre position par rapport au WHOIS, parce que bien qu'il y ait la question de la propriété intellectuelle et le droit à la confidentialité des noms de domaine qui

---

doit être garantie, quelle est votre position par rapport à cette question ?

ELISA COOPER :

Nous croyons que le commerce électronique de l'Internet doit fournir des informations précises au WHOIS. Je crois que si l'on fait des affaires, si l'on fait des transactions, si l'on fournit des informations, justement l'information du nom de domaine doit être précise. Vous payez quelqu'un pour un service d'anonymisation, alors s'il y a eu fraude ou violation de propriété intellectuelle, il faut un moyen pour révéler cette information. Vous devez savoir avec qui vous traitez et à partir de là vous pouvez agir. Voilà la vision de l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux, que l'information soit accessible, et l'ICANN doit soutenir ce point-là.

INTERVENANT NON IDENTIFIE : Je viens d'Argentine. Une question : « accurate » ne veut pas dire public, et il y a des moyens de trouver cette information à travers des procédures judiciaires une fois que l'on a des preuves qu'il y a violation de propriété intellectuelle, on peut accéder à ces registres. Pourquoi, d'après votre unité constitutive, faudrait-il modifier ce mécanisme, que ce soit public au lieu d'être accessible par le biais d'autres mécanismes ? Merci.

---

ELISA COOPER : Alors je crois qu'il y a une clarification à faire. On parle seulement des gTLDs. Les normes, les règles locales des gTLDs, et bien en premier lieu, l'ICANN n'a aucune décision là-dessus, seulement sur les gTLDs.

Quant aux lois locales, elles sont toujours respectées.

INTERVENANT NON IDENTIFIE : En ce qui concerne les nouveaux gTLDs, avez-vous participé à la mise au point du prix pour la candidature ? Parce que c'est un prix trop élevé pour les pays en développement.

ELISA COOPER : Non, on n'a pas participé. L'unité constitutive des utilisateurs commerciaux a beaucoup participé en donnant des lignes directrices, on s'est beaucoup concentré sur la protection des droits, le mécanisme de protection de droits, pour défendre les titulaires de marque, ça a été un point central pour nous. Nous n'avons pas obtenu ce que nous avions demandé.

En termes de prix, je peux vous dire que le prix a été établi en fonction de ce que l'ICANN avait dépensé. C'était une idée pour récupérer des coûts. Il y avait d'autres séries de TLDs ou de sponsors sur la base de ce qui avait été dépensé auparavant. Le chiffre a été atteint de cette manière, il y a un programme par lequel on peut demander une subvention. Je crois qu'il y avait une possibilité de subvention, mais nous n'avons participé à la décision du prix.

---

INTERVENANT NON IDENTIFIE : Je voudrais savoir la relation qu'il y a entre la Commercial and Businesses Users Constituency et le Registrar Stakeholder Group.

ELISA COOPER :

Excellente question. La session de soutien aux noms génériques - il s'agit de deux chambres, d'une part les parties contractantes et d'autre part, les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement – ce sont les deux parties qui ont passé des contrats avec l'ICANN pour être opérateur de registre ou bureau d'enregistrement.

D'autre part, il y a le groupe des utilisateurs non commerciaux qui est divisé à la fois en deux groupes.

Excusez-moi, les parties contractantes et les parties non contractantes. La chambre des parties non contractantes est divisée entre les parties non contractantes non commerciales et les parties non contractantes commerciales.

Du côté des parties prenantes commerciales, auquel j'appartiens, il y a la propriété intellectuelle et les ISPs.

Dans le groupe des parties prenantes non commerciales, il y a les entités à but non lucratif que vous venez de rencontrer et aussi l'unité constitutive des utilisateurs non commerciaux, le NCUC.

---

C'est très compliqué, mais ce que vous devez savoir, c'est que les groupes de parties contractantes et de parties non-contractantes, il y a un groupe qui veut vendre plus de noms de domaine, ils sont là pour protéger leurs intérêts et participer en tant qu'opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement.

L'autre groupe n'est pas nécessairement en ligne. Il y a différents points de vue, différentes entreprises, et aussi des gens préoccupés par la protection de la vie privée. Il faut se demander si le WHOIS doit avoir des informations protégées, par exemple. Là, il y a aussi des sociétés qui pensent que l'information du WHOIS devrait être précise et disponible.

On n'est pas toujours en ligne avec ce côté-là de la chambre. Il y a un processus de développement de politiques très intéressant.

Excellente question.

FABRICIO PESSOA :

Fabricio Pessoa, du Brésil.

Nous travaillons sur des questions de cyber-délit, de hameçonnage, etc. Lorsque nous parlons du WHOIS, j'ai pu comprendre à partir de ce que disaient les représentants des unités constitutives précédentes, il semble qu'il n'y ait pas de consensus sur la manière d'aborder ces questions. C'est une question délicate parce que, pour moi, à mon avis, je comprends parfaitement bien la question de la liberté d'expression, il y a un souci là-dessus. Nous savons que les opinions

---

sont différentes, les gouvernements peuvent se servir de ces opinions de différentes manières. Mais la question de savoir comment se servir des contenus, non pas si le contenu est accessible ou qui doit y avoir accès. Il y a certains aspects du cyber-délit, de la cyber-délinquance qui sont concernés par rapport à ce type de choses. Lorsque nous parlons de propriété intellectuelle, c'est quelque chose de subjectif, qui peut exiger un mandat, l'ordre d'un juge, quelle est la limite ? C'est quelque chose de subjectif qui doit faire l'objet d'une discussion plus approfondie, mais lorsqu'on parle de hameçonnage ou de logiciels malveillants, on cherche cela et on sait que l'on est face à une situation d'abus, qu'il y a fraude. Alors discutez-vous de la manière de différencier les types de délits ? Et comment faire face à chacun de ces délits suivant justement le type de délit ?

ELISA COOPER :

C'est une question très délicate parce que nous entendons constamment que l'ICANN ne règlemente pas le contenu. Nous nous occupons des noms de domaine et des numéros. Bien sûr, l'information du titulaire du nom de domaine est importante parce que s'il y a quelqu'un qui présente son logiciel malveillant sur un site Web, il est très important de savoir qui le fait, parce que bien sûr cette information ne sera jamais une information précise. Mais c'est une situation intéressante parce que l'ICANN n'a pas de contrôle réel de ce contenu dans la version la plus actuelle du contrat d'accréditation d'enregistrement. Il y a des versions qui obligent les registres à faire une étude, une analyse pour vérifier s'il y a des comportements

---

malveillants, comme la présence de logiciels malveillants ou des intentions de hameçonnage.

C'est une question vraiment compliquée et ma réponse n'est pas vraiment très complète. C'est quelque chose dont on débat constamment.

JANICE DOUMA LANGE : Merci beaucoup, Elisa. Nous n'avons plus de temps. Je voudrais encore une fois vous remercier pour toutes ces informations fournies. Si vous voulez participer à la réunion de l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux, vous avez l'ordre du jour. Je vous demanderai de bien laisser votre place propre. Nous nous retrouvons dans le hall, il faut que nous quittions la salle. Merci beaucoup.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**